

Saint germain en Laye

Le 5 mai 2023

Réf : candidature au conseil d'administration de L'ARSLA

Bonjour Sabine,

Je suis membre du CA de L'ARSLA depuis 3 ans et le temps du renouvellement est venu. Je souhaite me présenter pour un second mandat .

Il y a un sujet pour lesquels je voudrais travailler sur ce second mandat , il s'agit de l'intégration des malades dans la vie active . Trop souvent , le diagnostic est un arrêt brutal des activités professionnelles, alors qu'on a toujours l'envie de continuer à contribuer à la vie de notre société . Il y a plusieurs exemples

qui prouvent que c'est possible , pour les malades qui veulent . Je voudrais vous faire découvrir , au Japon , un café , géré par des malades Charcot. Ils interagissent avec les clients. Mon idée n'est pas d'ouvrir un café semblable en France , mais plutôt de montrer qu'il est possible de continuer à faire des choses , à être actif , malgré la maladie.

Je voudrais durant mon second mandat , travailler sur ce sujet , et si possible , faire des propositions à l'ARSLA et au conseil d'administration sur le sujet.

Site internet : <https://dawn2021.orylab.com/en/>

Je souhaite continuer ma participation au sein du CA , en travaillant avec et pour les malades . Il y a tant à faire .

Bien cordialement ,

Michel



**Destinataire :**  
ARSLA SABINE TURGEMAN  
111 RUE DE REUILLY  
SABINE TURGEMAN  
75012 PARIS

78100  
INSTRUMENT  
CHM3907 / 55